



Rebâtir Montréal

Mémoire présenté à la Commission sur les finances et l'administration de la Ville de Montréal dans le cadre des consultations prébudgétaires pour l'année 2021

Renaud Brossard et Mathieu Kazan-Xanthopoulos

Fédération canadienne des contribuables

23 AOÛT 2020



Fédération
canadienne des

contribuables

Table des matières

À propos de la Fédération canadienne des contribuables	1
Sommaire exécutif	2
Contrôler le poids de la rémunération dans le budget municipal	3
État des choses	3
Recommandations	4
Réévaluer les dépenses en fonction de la capacité de payer des citoyens	5
État des choses	5
Recommandations	5
Contribuer à relancer Montréal	7
État des choses	7
Recommandations	8
Conclusion	9

À propos de la Fédération canadienne des contribuables

La Fédération canadienne des contribuables est un organisme à but non-lucratif, non-partisan, de défense des citoyens, qui lutte pour moins d'impôts, moins de gaspillage et plus d'imputabilité au gouvernement. La FCC a été fondée en Saskatchewan en 1990 lorsque l'*Association of Saskatchewan Taxpayers* et la *Resolution One Association of Alberta* ont joint leurs forces afin de créer une association nationale de défense des contribuables. Aujourd'hui, la FCC a plus de 235 000 supporteurs à travers le pays.

La FCC a un bureau fédéral à Ottawa, ainsi que des bureaux régionaux en Colombie-Britannique, en Alberta, dans les Prairies (SK et MB), en Ontario, au Québec et dans le Canada Atlantique (NB, PE, NS et NL). Les bureaux régionaux de la FCC font de la recherche et des activités en lien avec leur mission de défense des contribuables de leurs régions, en plus de leur rôle de représentants locaux d'initiatives pancanadiennes.

Les bureaux régionaux de la FCC font des centaines d'entrevues à chaque mois, tiennent des conférences de presse et émettent régulièrement des communiqués de presse, lettres d'opinion et autres publications au nom de tous les supporteurs de la FCC. La publication phare de la FCC, le magazine *The Taxpayer* (en anglais seulement) est publié quatre fois par année. Les courriels Info-action sont

envoyés au fur et à mesure que des enjeux font surface. Les bureaux de la FCC envoient aussi des commentaires semi-hebdomadaires à plus de 800 médias et personnalités publiques dans l'ensemble du pays.

Chaque contribuable canadien supportant la mission de la Fédération canadienne des contribuables peut, gratuitement, devenir l'un de nos sympathisants en s'inscrivant à notre liste d'envoi Info-action. Les sympathisants ayant fait un don peuvent aussi recevoir notre publication phare, le magazine *The Taxpayer* (en anglais), publié 4 fois par an.

La Fédération canadienne des contribuables est un organisme indépendant, sans affiliation institutionnelle ou partisane. Il est prohibé pour ses employés et membres du conseil d'administration d'être membres de partis politiques. En 2018-2019, la Fédération a amassé 5,1 millions de dollars grâce à 31 517 dons. Les dons effectués à la FCC ne sont pas déductibles d'impôt.

Fédération
canadienne des
contribuables

Sommaire exécutif

La crise de la COVID-19 a fait des ravages dans les finances des gouvernements à travers le pays, et la Ville de Montréal n'en est pas en reste, prévoyant un manque à gagner de 201 millions de dollars pour l'exercice budgétaire 2021.

Si la Ville vit présentement avec un manque à gagner important, il est important de noter que les gouvernements n'ont pas été les seuls touchés par la perte de revenus découlant de la COVID. Entre les mois de février et juillet 2020, ce sont près de 150 000 emplois qui ont été perdus à Montréal. C'est sans compter les centaines de milliers d'autres Montréalais et Montréalaises qui ont vu leurs salaires diminuer, leurs heures être coupées, ou leurs entreprises être fermées par décret. Dans ce contexte, il apparaît plus clair que jamais que les moyens des Montréalais et Montréalaises sont limités, tout comme le sont ceux de leurs divers paliers de gouvernements.

Dans ce contexte, toute proposition visant à rebâtir Montréal sur des bases plus fermes doit suivre trois principes :

1. Le respect de la capacité de payer des contribuables;
2. L'élimination du gaspillage, là où il se trouve; et
3. La stimulation par la base de l'économie montréalaise.

Les propositions présentées dans ce mémoire suivent ces trois principes.

Le respect de la capacité de payer des contribuables y est respecté par la présentation de propositions permettant le retour à un budget équilibré et une adaptation du fardeau fiscal à la nouvelle réalité financière des familles et entreprises montréalaises.

L'élimination du gaspillage y est proposée via un réalignement de la rémunération municipale à la réalité du secteur privé, la réévaluation de projets en fonction de la capacité d'entretien et la mise en place de politiques de gestion destinées à encourager les économies à chaque niveau de gestion.

La stimulation par la base de l'économie montréalaise y est promue en réinjectant directement plus de 340 millions de dollars dans les poches de tous les acteurs économiques, permettant une relance économique par la base, au lieu d'une approche centralisée.

Au net, les recommandations émises dans ce mémoire permettraient à la Ville d'avoir un surplus de 9,6 millions de dollars, découlant de 557,3 millions de dollars d'épargne et de 346,7 millions de dollars de remises dans les poches des contribuables.

Épargne		Remise	
Contrôler le poids de la rémunération dans le budget municipal	403,7M\$	Contribuer à relancer Montréal	346,7M\$
Réévaluer les dépenses en fonction de la capacité de payer des citoyens	153,6M\$		
Épargne totale	557,3M\$	Remise totale	346,7M\$
		Solde des recommandations :	210,6M\$
		Solde estimé dans le document Perspectives budgétaires pour 2021	-201,0M\$
		SOLDE FINAL :	9,6M\$

Contrôler le poids de la rémunération dans le budget municipal

Épargne totale estimée : 403,7 millions de dollars pour 2021

État des choses

Dans le dernier budget présenté par la Ville de Montréal, la rémunération des employés municipaux représentait 38,6 pour cent des dépenses totales.¹ C'est bien plus que toute autre catégorie de dépenses. Il est donc crucial que l'on s'y attarde dans un contexte où la Ville est présentement en négociation avec sept de ses syndicats,² et où la Ville accuse un manque à gagner important.³

Le plus récent rapport de l'Institut de la statistique du Québec sur la rémunération des travailleurs québécois fait état d'une rémunération 38,8% supérieure pour les employés des administrations municipales québécoises qu'elle ne l'est pour les travailleurs occupant des emplois équivalents dans le privé.⁴ Une vérification des données spécifiques de Statistique Canada pour la région de Montréal permet de constater que l'écart entre les rémunérations en vigueur pour les employés municipaux et ceux du secteur privé y est similaire.⁵

À ces critères affectant la rémunération pécuniaire viennent s'ajouter de nombreux avantages sociaux de nature non-pécuniaire contribuant à augmenter davantage la rémunération indirecte des employés, notamment quant à la nature du régime de retraite à prestation déterminée dont ils bénéficient majoritairement, au lieu de régimes dits à cotisation déterminée qui sont de plus en plus communs dans le secteur privé.

Il est aussi important de noter que cet écart entre la rémunération des employés municipaux et de leurs confrères du secteur privé prédate la crise de la COVID-19 et les réductions salariales qui en ont découlé.

Considérant la part importante qu'occupe la rémunération dans le budget municipal ainsi que la déconnection notable entre la rémunération en vigueur à la Ville de Montréal par rapport à celle offerte dans le secteur privé, il va de soi que tout effort de redressement financier effectué par la Ville de Montréal doit passer par une révision des politiques en vigueur au niveau de la rémunération afin de les ramener à un niveau plus similaire à ce qui est offert par les employeurs montréalais.

Nous recommandons un retour graduel vers une rémunération alignée sur les pratiques en vigueur dans le secteur privé, tout en réalisant des économies substantielles dès l'année un.

¹ https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/service_fin_fr/media/documents/budget_2020_pti_2020_2022_fr.pdf

² <https://www.journaldemontreal.com/2020/03/17/conventions-collectives-la-ville-de-montreal-suspend-les-negos-avec-ses-syndicats>

³ http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DOCCONSULT_PREBUDGET_20200803.PDF

⁴ <https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/remuneration-salaries-2019.pdf>

⁵ https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/dt-td/Rp-fra.cfm?LANG=F&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=0&GID=0&GK=0&GRP=1&PID=112127&PRID=10&PTYPE=109445&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2017&THEME=120&V_ID=0&VNAMEF=&VNAMEF=

Recommandations

1. Geler la rémunération des employés municipaux jusqu'à ce que leur rémunération soit alignée à ce qui se fait dans le secteur privé

Épargne estimée : 45,6 millions de dollars pour 2021.

Considérant le large écart entre les revenus annuels moyens des employés municipaux et ceux des contribuables montréalais, ainsi que le contexte financier difficile au travers duquel la Ville de Montréal passe présentement, nous recommandons à la Ville de Montréal d'instaurer un gel salarial afin de viser un retour progressif à une rémunération alignée avec celle dont jouissent les Montréalais et Montréalaises.

En se basant sur la hausse de la rémunération estimée par la Ville dans le cadre des perspectives budgétaires pour 2021, nous estimons cette épargne à 45,6 millions de dollars pour la seule année 2021.⁶

2. Négocier une diminution moyenne de la rémunération de 15 pour cent auprès des syndicats d'employés municipaux

Épargne estimée : Entre 356,9 millions et 363,6 millions de dollars pour 2021.

Si la rémunération des employés municipaux n'a aucune commune mesure avec celle des contribuables, il est essentiel de reconnaître que la forte différence avec la rémunération en vigueur dans le secteur privé signifie que toute remise à niveau devra être étalée sur un certain temps. C'est pourquoi nous proposons que le gel salarial soit combiné à une diminution salariale de l'ordre de 15 pour cent, ce qui permettrait de réduire la pression exercée par les salaires des employés sur les finances municipales.

Dans un contexte où bon nombre de Montréalais et Montréalaises ont vu leur revenu principal diminuer, voire disparaître suite aux conséquences de la pandémie, et où les employés municipaux bénéficient déjà d'une rémunération largement supérieure à leurs concitoyens et concitoyennes, cette demande est plus que raisonnable et contribuerait à la santé et à la viabilité financière de la Ville.

En se basant sur les dépenses de rémunération prévues dans le cadre du budget 2020,⁷ ainsi que la hausse des dépenses prévue dans le cadre des perspectives budgétaires 2021,⁸ nous estimons cette épargne entre 356,9 et 363,3 millions de dollars pour la seule année 2021.

3. Gel et réduction de la rémunération des élus telle que prévue au Règlement sur le traitement des membres du conseil

Épargne estimée : 1,2 millions de dollars pour 2021

Considérant les demandes faites aux employés municipaux sur le plan de la rémunération, il est crucial que les élus agissent en tant que leaders et montrent qu'ils ne sont pas épargnés des changements apportés à la rémunération.

Dans cet esprit, nous proposons une diminution salariale de l'ordre de 15 pour cent de la rémunération de base, ainsi qu'une diminution de l'ordre de 20 pour cent de la rémunération additionnelle, agrémentée d'un gel salarial à ces niveaux pour une période minimale de deux ans.

Afin de refléter cette nouvelle réalité, nous proposons aussi une diminution de l'ordre de 15 pour cent des plafonds établis par le Règlement sur le traitement des membres du conseil.

Selon nos calculs, cela permettrait de réaliser une épargne de 1,2 millions de dollars pour la seule année financière 2021.⁹

⁶ http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DOCCONSULT_PREBUDGET_20200803.PDF

⁷ https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/service_fin_fr/media/documents/budget_2020_pti_2020_2022_fr.pdf

⁸ http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DOCCONSULT_PREBUDGET_20200803.PDF

⁹ <http://ville.montreal.qc.ca/sel/sypre-consultation/afficherpdf?idDoc=4735&typeDoc=1>

Réévaluer les dépenses en fonction de la capacité de payer des citoyens

Épargne totale estimée : 153,6 millions de dollars pour 2021

État des choses

Depuis l'entrée en poste de l'administration Plante-Dorais, le budget de la Ville de Montréal a bondi de plus de 14,7 pour cent, passant de 5,4 milliards de dollars à 6,2 milliards de dollars.¹⁰ Pour la même période, l'inflation dans la Région métropolitaine de Montréal s'est chiffrée à 5,0 pour cent.¹¹ Avec ou sans la diminution de revenus découlant de la crise de la COVID-19, il était clair que le budget de la Ville de Montréal avait adopté une trajectoire insoutenable.

Une analyse du budget de fonctionnement de la Ville de Montréal permet d'identifier les secteurs qui ont connu les plus fortes augmentations de dépenses. Si les dépenses dites de « Qualité de vie, » se sont accrues rapidement (33,7 pour cent), leur hausse est en grande partie financée par des transferts spécifiques provenant d'autres paliers gouvernementaux. De loin, le facteur plus important expliquant la hausse des dépenses provient des projets d'infrastructure entrepris par l'administration au cours des dernières années.

Entre 2017 et 2020, les paiements au comptant d'immobilisations ont connu une croissance de 89,5 pour cent, passant de 333,7 millions en 2017 à 631,6 millions de dollars en 2020.¹² En temps normal, une aussi forte augmentation aurait dû aller de pair avec une diminution de la dette municipale et des paiements au service de la dette qui y est associé. Cela n'a pas eu lieu. Au cours de la même période, la dette de la Ville de Montréal a grimpé de 5,5

milliards à 6,1 milliards de dollars, tandis que le service de la dette a eu une croissance de 12,2 pour cent, passant de 748,1 millions en 2017 à 839,1 millions de dollars en 2020.¹³

Si certains projets d'infrastructures visent la remise à niveau d'installations municipales existantes, telles les routes et le réseau d'aqueduc montréalais, d'autres visent la construction de nouvelles installations.

Dans un contexte où les moyens financiers de la Ville, tout comme ceux des contribuables qui la financent, se trouvent fortement limités par la pandémie, et où la Ville peine à s'occuper des infrastructures existantes, il est essentiel de faire une revue complète des dépenses afin de respecter la capacité des contribuables actuels et futurs et de respecter la capacité d'entretien de la Ville.

Recommandations

1. Mettre sur la glace les projets de développement de nouvelles immobilisations

Épargne estimée : 153,6 millions de dollars aux fins du budget de fonctionnement 2021

Les infrastructures existantes de la Ville de Montréal sont en mauvais état. Entre les auscultations routières menées en 2015 et 2018, la proportion de routes en mauvais ou très mauvais est restée stable, autour de 45 pour cent du

¹⁰ https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/service_fin_fr/media/documents/budget_2020_pti_2020_2022_fr.pdf

¹¹ <https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/ipcgouva.htm>

¹² https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/service_fin_fr/media/documents/budget_2020_pti_2020_2022_fr.pdf

¹³ https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/service_fin_fr/media/documents/budget_2020_pti_2020_2022_fr.pdf

réseau routier.¹⁴ Les infrastructures d'aqueduc dans un état similaire, où 70 pour cent des conduites d'eau potable ont dépassé leur durée de vie prévue,¹⁵ causant des pertes en eau potable de l'ordre de 35 pour cent de la capacité produite.¹⁶

Dans ce contexte, nous recommandons à la Ville de Montréal de tableter les 591 millions de dollars en développement de nouvelles infrastructures prévus pour l'année 2021 au Plan triennal d'immobilisation 2020-2022. Considérant la part de paiement au comptant des infrastructures, cela se traduit en une épargne de 153,6 millions de dollars aux fins du budget de fonctionnement 2021.

2. Identifier des opportunités d'efficience en faisant compétitionner les secteurs publics et privés pour l'obtention de tâches

Épargne estimée : inconnue.

Alors que plusieurs tenteront de justifier l'expansion ou la contraction de la fonction publique sur des critères idéologiques, il est essentiel de baser ces décisions selon l'intérêt des contribuables : soit aller vers le modèle qui permettra d'avoir le meilleur résultat, au moindre coût possible. Pour ce faire, nous recommandons à la Ville de Montréal d'implanter un système dit « de concurrence dirigée », où la bureaucratie gouvernementale doit soumissionner aux côtés d'acteurs du secteur privé afin d'obtenir certaines tâches.

Un tel système a déjà été adopté avec succès dans de nombreuses grandes villes¹⁷, telles Phoenix et Indianapolis, ainsi que dans certains domaines d'activités tels la santé dans les Pays-Bas. Dans le cas de Phoenix, c'est plus de 38 millions de dollars que les contribuables locaux ont pu épargner dans leur service de collecte des rebus¹⁸.

En faisant compétitionner les unités gouvernementales contre le secteur privé pour l'obtention de tâches, en les soumettant à des appels d'offres, il devient possible pour les contribuables d'obtenir les services demandés, au moindre prix possible, ce qui devrait être l'objectif de tout gouvernement.

Aucune épargne chiffrée n'a été associée à cette mesure étant donné le caractère variable des opportunités d'épargne en découlant.

3. Implanter un programme de partage des économies afin d'inciter les fonctionnaires à proposer des stratégies d'économies des coûts

Épargne estimée : inconnue.

Dans une organisation, les économies peuvent à la fois provenir de grands plans de réorganisation, qu'elles peuvent provenir d'idées de simplification des opérations sur le terrain. Qu'elles ne sauvent qu'un dollar ou cent million de dollars, toute idée permettant de faire sauver de l'argent aux contribuables montréalais sans affecter la qualité des services reçus devrait être explorée.

Pour trouver ces économies potentielles dans le mode de traitement, ce sont souvent les employés sur le terrain qui sont les meilleurs, car ils connaissent ces méthodes, les appliquent à chaque jour, et viennent à en voir leurs failles.

Afin d'inciter le partage et la prise d'initiative chez les fonctionnaires provinciaux, nous recommandons l'instauration d'une politique de partage des économies, permettant ainsi aux fonctionnaires proposant ces mesures d'économies d'obtenir un bonus équivalent à un pourcentage préalablement fixé de la valeur annualisée de ces économies. De tels modèles ont été implantés avec succès dans d'autres organismes publics^{19, 20, 21} et ont permis de faire des économies, tout en favorisant l'implication des employés de première ligne.

¹⁴ <http://donnees.ville.montreal.qc.ca/dataset/condition-chaussees-reseau-routier>

¹⁵ <https://journalmetro.com/actualites/montreal/1525376/des-infrastructures-de-leau-vieillissantes-a-montreal/>

¹⁶ <https://www.lesoleil.com/actualite/environnement/colmatage-des-fuites-daqueduc-la-ville-rate-la-cible-fixee-par-quebec-c32cab49a86be5a008f9fa733bda4683>

¹⁷ <https://www.civiced.org/sites/default/files/Managed%20Competition%20Issue%20Brief.pdf>

¹⁸ <http://www.govtech.com/transportation/Governments-Save-Money-Using-Managed-Competition.html>

¹⁹ https://www.researchgate.net/publication/237753363_Gainsharing_in_Local_Government/download

²⁰ <https://www.innovations.harvard.edu/gainsharing-program>

²¹ <https://www.washingtonpost.com/archive/local/1998/03/26/md-counties-try-productivity-bonuses/2ed5418c-50db-431c-837c-97c47c776799/>

Contribuer à relancer Montréal

Remise totale estimée pour les contribuables : 346,7 millions de dollars pour 2021

État des choses

La pandémie de la COVID-19 et la crise économique qui en a découlé ne s'est pas limitée à affecter les finances de la Ville : elle a affecté les finances des résidents et des entreprises de Montréal. Depuis le début de la crise, Montréal a perdu près de 150 000 emplois selon l'Institut de la statistique du Québec.²² C'est sans compter tous ceux et celles qui ont vu leurs salaires diminuer ou leurs heures être coupées.

Si les résidents et commerçants montréalais ont vu leurs moyens fondre au cours des derniers mois, leurs comptes de taxes foncières, eux, n'ont pas cessé d'augmenter. La hausse de taxe foncière prévue pour l'année 2020 a eu lieu, augmentant le fardeau fiscal des Montréalais et Montréalaises d'un taux moyen de 2,1 pour cent pour les immeubles résidentiels et 1,5 pour cent pour les immeubles non-résidentiels.²³ À titre de comparaison, l'inflation a été négative à Montréal pour les six premiers mois de l'année 2020, et les prévisions pancanadiennes pour le reste de l'année sont généralement inférieures à 1,0 pour cent.^{24, 25, 26, 27}

Une analyse du fardeau fiscal des contribuables montréalais au cours des trois dernières années permet de constater que, contrairement à la promesse de l'administration actuelle, leur fardeau fiscal a augmenté à un rythme supérieur à l'inflation.

	2018 ²⁸	2019 ²⁹	2020 ³⁰	Total
Hausse du taux d'imposition résidentiel	3,3%	1,7%	2,1%	7,3%
Hausse du taux d'imposition non-résidentiel	3,0%	1,3%	1,5%	5,9%
Inflation annualisée	1,7%	2,2% ³²	0,7%(p) ³³	4,7%

Si cette hausse est moindre au niveau des immeubles non-résidentiels qu'elle ne l'est au niveau des immeubles résidentiels, il est important de noter qu'une comparaison des taux d'imposition commerciaux à travers les grandes villes canadiennes montrait que Montréal chargeait les plus hauts taux d'imposition à travers le pays, à 37,98\$ de taxes commerciales par 1 000\$ d'évaluation foncière en 2019, comparativement à une moyenne nationale située à 24,23\$ de taxes commerciales par 1 000\$ d'évaluation foncière.³⁴

Ces impôts fonciers commerciaux disproportionnellement élevés ont contribué à la dévitalisation des artères commerciales avant la pandémie, et constitue un frein à la reprise commerciale sur les artères montréalaises. Avant même que la pandémie ne les prive de plusieurs mois de revenus, les commerçants montréalais identifiaient la

²² https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil06/societe/marche_trav/indical/tra_mens06.htm

²³ https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/service_fin_fr/media/documents/budget_2020_pti_2020_2022_fr.pdf

²⁴ <https://www.nbc.ca/content/dam/bnc/en/rates-and-analysis/economic-analysis/monthly-economic-monitor.pdf>

²⁵ http://www.rbc.com/economics/economic-data/pdf/economy_can.pdf

²⁶ <https://www.desjardins.com/ressources/pdf/peft2006-f.pdf?resVer=1592484713000>

²⁷ <https://economics.td.com/domains/economics.td.com/documents/reports/qef/2020-jun/us/6-us-g7-outlook.htm>

²⁸ http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/service_fin_fr/media/documents/budget_2018_doc_complet_fr.pdf

²⁹ http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/service_fin_fr/media/documents/2019_budget_fonctionnement.pdf

³⁰ https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/service_fin_fr/media/documents/budget_2020_pti_2020_2022_fr.pdf

³¹ https://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6897.135779648&_dad=portal&_schema=PORTAL

³² https://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6897.135779648&_dad=portal&_schema=PORTAL

³³ Inflation moyenne canadienne obtenue grâce aux prévisions des banques Toronto Dominion, Royale et Nationale, ainsi que celles du mouvement Desjardins

³⁴ <https://www.altusgroup.com/services/reports/canadian-property-tax-rate-benchmark-report-2019/>

réduction du fardeau fiscal comme l'avenue à privilégier pour les aider à rester en affaires dans un contexte de dévitalisation commerciale de la métropole.³⁵

Il est important de noter qu'il existe aussi un exode important des Montréalais et Montréalaises vers les banlieues immédiates de la Ville. Entre 2014 et 2019, l'agglomération montréalaise a connu une perte nette intraprovinciale de 102 614 habitants, dont la vaste majorité a quitté au profit des régions limitrophes de la Ville.³⁶ En 2018-19, la dernière année pour laquelle les données sont disponibles, la Ville a connu un solde migratoire net négatif, signifiant une décroissance de sa population.

Cette dévitalisation des artères commerciales et cet exode des Montréalais et Montréalaises devrait inquiéter l'administration municipale, ne serait-ce que pour son impact budgétaire. Tout plan de relance de l'économie montréalaise devrait s'attaquer à ces deux problématiques afin de renouveler l'attrait de Montréal en tant que milieu de vie intéressant, vibrant et abordable.

Recommandations :

1. Geler et réduire de sept pour cent la facture d'impôt des montréalais et montréalaises

Remise estimée pour les contribuables : 346,7 millions de dollars pour 2021

Afin de lutter contre la dévitalisation de la métropole, de contribuer à relancer l'économie montréalaise et d'amoindrir le choc financier lié à la COVID-19, nous recommandons à l'administration municipale de baisser les taux d'imposition résidentiel et non-résidentiel par sept pour cent.

Cette diminution du fardeau fiscal, rendue possible par les économies recommandées dans ce mémoire, contribuerait à aider commerçants et résidents montréalais en diminuant leur facture de taxes foncières de manière significative, augmentant du même coup leur pouvoir d'achat.

Nous estimons une remise aux contribuables montréalais de l'ordre de 346,7 millions de dollars pour 2021, découlant d'une remise de 69,5 millions de dollars provenant du gel de l'impôt foncier,³⁷ ainsi qu'une remise de 277,2 millions de dollars provenant de la réduction de sept pour cent des taux d'imposition par rapport au niveau de 2020.³⁸

³⁵ http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DOC_SEGMA_VACANT_20191126.PDF

³⁶ http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DYNAMIQUE_MIGRATOIRE_2018-2019.PDF

³⁷ http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DOCCONSULT_PREBUDGET_20200803.PDF

³⁸ https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/service_fin_fr/media/documents/budget_2020_pti_2020_2022_fr.pdf

Conclusion

Si les défis financiers de la Ville sont majeurs, les solutions sont claires. Si la COVID-19 a provoqué une diminution des revenus de la Ville, elle a aussi permis de faire ressortir le caractère économiquement insoutenable de ses dépenses.

Si la rémunération hors-norme des employés municipaux était déjà problématique avant la pandémie, la maintenir dans un contexte où l'on demande des sacrifices aux Montréalais et Montréalaises est hors de question. La Ville a le devoir moral de mettre en place une stratégie de rationalisation de ses dépenses de rémunération avant de demander tout effort additionnel aux contribuables montréalais qui, rappelons-le, ont eux aussi connu des pertes financières aux suites de la pandémie.

Dans un contexte où la Ville manque de fonds, et où elle peine à maintenir ses infrastructures existantes, il est primordial de geler les dépenses de développement de nouvelles immobilisations jusqu'à ce que la situation financière de la Ville ne le permette et que l'état d'entretien de ses infrastructures existantes ne puisse le justifier.

Afin d'identifier des stratégies d'épargne et d'efficacité, la Ville doit mettre à profit les mécanismes de marchés et le savoir-faire de ses travailleurs de première ligne. En mettant en place des stratégies de compétition dirigée, ainsi qu'un programme de partage des gains, la Ville s'assurerait de fournir des services de qualité au meilleur coût possible, et mettrait en place des processus d'amélioration continue dans sa prestation de service.

Et afin de contribuer à la relance économique de Montréal, la Ville doit aider à maintenir et restaurer le pouvoir d'achat de ses citoyens et ses commerçants en utilisant les économies générées pour baisser leur fardeau fiscal. En laissant davantage d'argent dans les poches des citoyens et citoyennes, et en diminuant les coûts fiscaux des commerçants, la Ville s'assurerait de contribuer à une relance par la base et pour la base.